

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 27 JUIN 2023 A 19H00

Présents à la séance : 20

L'An Deux Mil Vingt Trois, **le 27 JUIN A 19H00**

Extrait affiché le :
04 juillet 2023

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire
De ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

3ème séance 2023

Présents : M. le Maire, M. CHMIDLIN Stéphane, M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, M. COLIN Joël, Mme FERREIRA-PIERRAT Maria, M. SALÉRIO Philippe, Adjointes et Adjoint, Mme ACCILI Micheline, Mme DEL MASTRO Marie-Claire, Mme PIANT Noëlle, M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme RUYER Christine, Mme BENOIT Marie-Hélène, Mme RAIZNER Stéphanie, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. BAUDONNEL David, Mme TRARBACH Carole, M. PIERRAT-LABOLLE Julien, conseillères et conseillers municipaux.

Objet : Nouveau contrat
d'entretien des orgues.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme TRIQUET Nadia à M. BAUDONNEL David
Mme DUPONT Virginie à M. Le Maire
M. BREGEOT Claude à M. GILET Dominique
M. KIZILDAG Murat à Mme ADAM Nathalie

Absents excusés :

M. EVRARD Luc
M. ROMARY Fabrice
Mme SCHILLINGER Stella
Mme ELI Emilie
M. BURGER Emmanuel

N° 55/2023

Secrétaire de séance : Mme RAIZNER Stéphanie

Monsieur Joël COLIN, Adjoint délégué, informe l'assemblée délibérante de la proposition de contrat reçue de la société ACOR dont le siège est à 68720 ILLFURTH. La société ACOR propose d'entretenir l'orgue de l'église St Georges et les 2 orgues de l'église St Luc deux fois par an pour un prix forfaitaire annuel de 950 € hors taxes valeur 2023, révisable annuellement. La durée du contrat est de 5 ans à compter de la date de signature.

Ces explications apportées,

L'assemblée délibérante présente et représentée, après en avoir délibéré, décide unanimement d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat d'entretien proposé par la société ACOR dans les conditions susdites.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,